

Rapport ONU : L'agroécologie peut doubler la production alimentaire en 10 ans

Communiqué de l'ONU, 8 mars 2011

vendredi 11 mars 2011

GENÈVE - En à peine 10 ans, les petits agriculteurs peuvent doubler la production alimentaire des régions vulnérables en recourant à des méthodes de production écologiques, affirme un nouveau rapport de l'ONU.* Fondé sur un examen approfondi des plus récentes recherches scientifiques, le rapport appelle à un virage fondamental en faveur de l'agroécologie comme moyen d'accroître la production alimentaire et de réduire la pauvreté rurale.

« Si nous voulons nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il est urgent d'adopter les techniques agricoles les plus efficaces », explique Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation et auteur du rapport. « Et les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agroécologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler la production alimentaire dans les régions difficiles où se concentre la faim. »

L'agroécologie applique la science écologique à la conception de systèmes agricoles qui répondent aux défis climatiques, alimentaires et de pauvreté rurale. Cette approche améliore la productivité des sols et protège les cultures en s'appuyant sur l'environnement naturel comme certains arbres, plantes, animaux et insectes.

« À ce jour, les projets agroécologiques menés dans 57 pays en développement ont entraîné une augmentation de rendement moyenne de 80% pour les récoltes, avec un gain moyen de 116% pour tous les projets menés en Afrique », explique le Rapporteur de l'ONU. « De récents projets menés dans 20 pays africains ont même démontré un doublement des rendements des cultures sur une période de 3 à 10 ans. »

« L'agriculture conventionnelle accélère le changement climatique, repose sur des intrants coûteux et n'est pas résiliente aux chocs climatiques. Elle n'est tout simplement plus le meilleur choix pour l'avenir », affirme l'expert de l'ONU. « L'agroécologie est au contraire reconnue par un nombre croissant d'experts pour son impact positif en termes de production alimentaire, de réduction de la pauvreté et d'atténuation du changement climatique. Même le Malawi, un pays qui a lancé il y a quelques années un important programme de subvention des engrais chimiques, met désormais en oeuvre des programmes agroécologiques. Ceux-ci bénéficient à plus de 1,3 million de personnes qui ont vu les rendements de maïs passer de 1 tonne/ha à 2-3 tonnes/ha. »

Le rapport souligne aussi que les projets agroécologiques menés en Indonésie, au Vietnam et au Bangladesh ont réduit de 92% l'utilisation d'insecticides pour le riz, permettant aux agriculteurs pauvres de faire d'importantes économies financières. « Remplacer les pesticides et les engrais par la connaissance de la nature fut un pari gagnant, et des résultats comparables abondent dans d'autres pays asiatiques, africains, et latino-américains », note Olivier De Schutter.

« L'approche gagne aussi du terrain dans les pays développés comme les États-Unis, l'Allemagne ou la France », poursuit l'expert. « Toutefois, en dépit de son incroyable potentiel dans la réalisation du droit à l'alimentation, l'agroécologie est encore insuffisamment soutenue par des politiques publiques ambitieuses, et peine donc encore à dépasser le stade expérimental. »

Le rapport identifie une douzaine de mesures que les États devraient mettre en oeuvre pour développer les pratiques agroécologiques.

« L'agroécologie est une approche exigeante au niveau des connaissances », explique Olivier De Schutter.

« Elle requiert donc des politiques publiques qui soutiennent la recherche participative et la vulgarisation agricole. Les États et les donateurs ont ici un rôle clé à jouer. Les entreprises privées n'investiront ni leur temps ni leur argent dans des pratiques qui ne peuvent être récompensées par des brevets et qui n'ouvrent pas de marchés pour des produits chimiques ou des semences améliorées. »

Le Rapporteur spécial exhorte notamment les États à soutenir les organisations paysannes, qui sont un maillon essentiel dans l'identification et la diffusion des meilleures pratiques agroécologiques. « On sait aujourd'hui que soutenir l'organisation sociale a autant d'impact que la distribution d'engrais. Lorsqu'ils travaillent ensemble, les paysans et les scientifiques sont une source importante de pratiques innovantes », poursuit l'expert de l'ONU.

« Nous ne réglerons pas les problèmes de la faim et du changement climatique en développant l'agriculture industrielle sur de grandes plantations », affirme Olivier De Schutter. « Il faut au contraire miser sur la connaissance des petits agriculteurs et sur l'expérimentation, et améliorer les revenus des paysans afin de contribuer au développement rural. Un soutien énergique aux mesures identifiées dans le rapport permettrait de doubler la production alimentaire dans les 5 à 10 ans dans des régions où la faim sévit. La réussite de la transition à mener dépendra de notre capacité à apprendre plus vite des innovations récentes. Nous devons aller vite si nous voulons éviter une répétition continue des crises alimentaires et climatiques au cours du 21ème siècle. »

(*) Le rapport "Agroécologie et droit à l'alimentation" a été présenté ce 8 mars devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Il est disponible en anglais, français, espagnol, chinois et russe sur <http://www.srfood.org> et <http://www2.ohchr.org/english/issues/food/annual.htm>

Olivier De Schutter a été nommé Rapporteur Spécial sur le droit à l'alimentation en mai 2008 par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il est indépendant de tout gouvernement et de toute organisation.

Pour plus d'informations sur le travail du Rapporteur spécial, visitez : <http://www.srfood.org> ou <http://www2.ohchr.org/english/issues/food/index.htm>

Contacts presse :

Olivier De Schutter : Tél. +32.488 48 20 04 / olivier.deschutter@uclouvain.be